

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1405

Artikel: Berne : l'Expo 2001 n'est plus une affaire d'hommes

Autor: Hager Oeuvray, Nicole

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BERNE

L'Expo 2001 n'est plus une affaire d'hommes

Les «Femmes en réseau» semblent avoir été entendues. En mars 1996, ce regroupement des associations féminines de la région biennoise adressait une lettre aux Bureaux fédéral et cantonal pour l'égalité s'interrogeant sur l'absence des femmes dans la planification de l'Expo 2001. Une missive transmise par la suite à l'Office cantonal bernois pour le développement de l'économie qui, à son tour, l'a envoyée à la direction opérationnelle de l'Expo. Jusqu'à ce jour, la lettre est restée sans réponse. Mais, parallèlement à ses nombreux trajets, aussi bien au Grand Conseil bernois qu'au sein du législatif biennois, des voix se sont élevées pour demander que les femmes soient mieux représentées, voire qu'un quota de 30% soit introduit dans tous les comités de planification. On n'en est pas encore là. La nomination de la Bâloise Jacqueline Fendt à la présidence de la direction opérationnelle de l'Expo est cependant de bon aloi. En choisissant une femme pour tenir le cap de cette grande manifestation, le comité stratégique a répondu élégamment à ceux et celles qui regrettaient de voir la présence féminine réduite à la portion congrue au sein des instances dirigeantes de l'Expo 2001. D'autant que, en ce début d'année, pour remplacer Barbara Labbé, élue préfète à La Neuveville, la ville de Bienne plaçait un homme au poste de coordinateur de son Arteplage. Un de plus! «On aurait bien voulu nommer une femme, a rétorqué Hans Stöckli, le maire de la capitale seelandaise. Mais sur les 130 postulations reçues, seules dix émanaient de femmes.»

Nicole Hager Oeufray

BERNE-BIENNE

Un comité contre le harcèlement

La ville de Bienne a profité de la révision de son règlement du personnel pour mettre sur pied un comité contre le harcèlement sexuel dans l'administration. Constitué de deux femmes et d'un homme issus de directions municipales différentes, ce nouveau comité donnera régulièrement des conseils et

des informations aux employés, tout en garantissant confidentialité et discrétion. Voilà pour les grandes lignes. En ce qui concerne les détails, les trois personnes fraîchement nommées par le Conseil municipal (exécutif) vont dès à présent plancher sur la définition de leurs tâches et de leurs moyens d'action. Conformément à la loi fédérale sur l'égalité entre hommes et femmes, entrée en vigueur le 1^{er} juillet dernier, le comité biennois contre le harcèlement devra intervenir en amont et en aval des problèmes. Il s'agira, par exemple, d'élaborer des mesures préventives et de promouvoir un climat de travail propre à empêcher le harcèlement sexuel. «A ce titre, l'attitude des chefs de département est déterminante. S'ils tolèrent l'affichage de photos pornographiques sur le lieu de travail, s'ils ne réagissent pas aux sempiternelles plaisanteries au goût douteux faites à l'encontre d'employées de leur service, ils encouragent, même inconsciemment, la discrimination sexuelle. Par contre, s'ils condamnent fermement ce genre de procédés, ils émettent un signal dissuasif pour l'ensemble du personnel», observe Nicole Ding, membre dudit comité. Pour l'heure, aucun employé et aucune employée de l'administration biennoise n'a encore fait appel à la nouvelle instance. «Les gens attendent très certainement que l'on fasse des propositions concrètes de démarches», conclut Nicole Ding.

(nho)



GENEVE

Patchwork d'une journée genevoise intense

Centre International de Conférences de Genève, CIGG, rue de Varembe 15. Dès 9 heures, des femmes arrivent, qui pour installer un stand: Camarada, l'Inédite, Femmes suisses, qui pour prendre la température avant d'entrer dans la grande salle pour une conférence organisée par le Bureau de l'égalité, le collectif du 14 juin et la Conférence romande des déléguées à l'égalité intitulée: **Les enjeux de la participation des femmes à la vie**

politique à l'aube de l'an 2000.

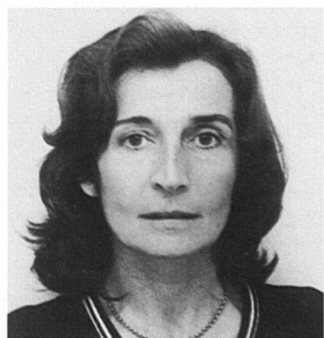
Marianne Frischknecht, la déléguée à l'égalité genevoise, est la modératrice de cette conférence.

Jacqueline Burnand (PS), maire de la Ville de Genève, avoue vingt ans de pratique de la chose politique et son sentiment que la majorité des femmes n'ont pas la même approche du pouvoir, qu'elles ont moins besoin de se valoriser, qu'elles privilégient l'efficacité, s'appuient plus sur la concertation et sont plus conscientes de l'intérêt général. Des différences qu'il faut utiliser.

Martine Brunschwig Graf (L), conseillère d'Etat, responsable du Département de l'Instruction publique, n'est pas pour la différence, et s'il en est une, c'est que les femmes n'ont pas les travers des hommes en politique parce qu'elles en étaient tenues éloignées. Pour elle, il y a deux pièges à éviter en politique, celui de tenter de faire oublier que l'on est une femme et celui de cultiver la différence jusqu'à l'antagonisme. A part cela, elle est contre les quotas car les femmes ont droit aux compétences.

Christine Sayegh (PS), présidente du Grand Conseil genevois, remarque que les femmes apportent une approche complémentaire nécessaire dans un monde globalisé.

C'est ensuite au tour de **Mariette Sineau**, Française,



docteure en Sciences Politiques et chargée de recherche au CNRS, de broser un tableau politique de l'Europe et de la France. Et de constater que la supériorité numérique des hommes est telle que les femmes européennes sont condamnées à n'être que des figurantes. Sauf pour coller les affiches, ironise-t-elle. Elle explique ensuite le système politique français avec ses postes assujettis à nomination

qui permettent de coopter des femmes - sous Léon Blum, trois femmes étaient au gouvernement alors qu'elles n'avaient pas le droit de vote. François Mitterrand avait 40% de femmes dans son cabinet. Mais ces nominations font aussi que ces postes sont vulnérables, comme dans le cas du limogeage de 8 femmes sur 12 du gouvernement d'Alain Juppé. Elle dit ensuite les raisons historiques qui font que la France est en queue de peloton en matière de représentation féminine en politique: la Loi salique interdisant l'accession des femmes au trône a été exhumée pour asseoir la Monarchie absolue, et la Révolution française qui dénia toute citoyenneté politique aux femmes. Et puis, le mouvement féministe français qui, longtemps avec Simone de Beauvoir en tête, ne fut pas pour la participation des femmes en politique. A ceci s'ajoute le système des Grandes Ecoles, terreau des politiciens, des cumuls des mandats, des fiefs électoraux totalement verrouillés tant aux hommes jeunes qu'aux femmes. Et puis des partis politiques qui ont relativement peu de membres comparés aux partis allemands. A la question venue de l'assistance de savoir si le refus des Français d'envisager la féminisation des postes n'est pas également un frein, Mariette Sineau acquiesce disant que les femmes prennent conscience qu'il faut féminiser les fonctions mais que le frein vient de l'Académie française qui a écrit des pages et des pages sur le devoir de ne pas confondre fonction et personne.

Yvette Jaggi (PS), syndique - elle a bataillé ferme pour imposer ce féminin - de Lausanne, résume la situation des politiciennes en Suisse par: rien ne sert de courir et mieux vaut tard que jamais. En effet, la progression s'est faite, même si elle est moins remarquable dans les exécutifs. Et si le taux d'élection des hommes est bien meilleur. Quant à la promotion des femmes dans l'administration, elle provoque ce que l'on appelle un effet retard dans le jargon pharmaceutique. Pas dupe, elle pense que lorsqu'en politique, il y a crise, mais aussi désintérêt, le salut passe par les femmes. Mais que le pouvoir économique, lui, reste masculin, et de signaler le peu de femmes au